

LES ÉCHOS DE GLAIGNES

Le bulletin d'informations municipales

N°49 Mars 2026

🌻 L'ÉDITO DU MAIRE.....

Chères Glaignoises, chers Glaignois,

Ce nouveau numéro de nos "Echos de Glaignes" clôture une mandature et en démarre une nouvelle après l'élection municipale du 15 mars 2026.

En effet, 184 personnes se sont déplacées, (soit 62,5 % des inscrits sur nos listes électorales). Seuls 5 bulletins nuls et 5 blancs ont été dénombrés. Ce sont donc 174 votes qui ont été exprimés en faveur de la seule liste constituée.

Ce résultat nous encourage à poursuivre nos efforts en intégrant 4 nouveaux conseillers, tous aussi motivés que les conseillers déjà en place, pour que les caractéristiques de notre village soient préservées et que Glaignes soit toujours

ce village où il fait bon vivre dans le respect de chacun.

De nouveau, un immense merci à toutes les glaignoises et à tous les glaignois qui nous ont témoigné leur confiance dans l'administration de notre village et à tous les conseillers qui vont maintenant y contribuer, dans l'unique intérêt Glaignois.

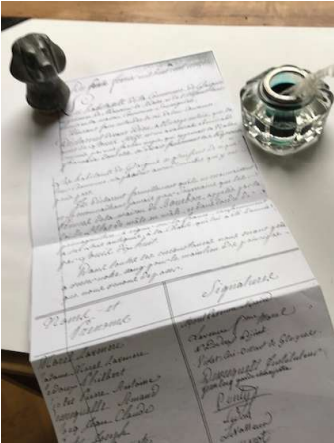
Dans ce nouveau numéro, encore de multiples articles concoctés par l'équipe des Echos de Glaignes, qui poursuivra également ses travaux dans le souci d'informer, de distraire également et surtout de partager avec chacun.

Marie-Paule Tardiveau





LES PETITS CHANTEURS À LA CROIX DE BOIS.....



Notre mousquetaire nous raconte l'histoire des Petits Chanteurs à la Croix de Bois

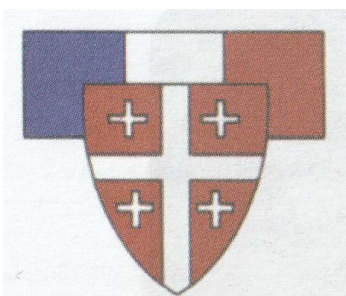
Il y a déjà 20 ans que la manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois a quitté le château de la Garenne dans notre beau village de Glaignes. Ce fut bien triste pour nous tous, et en particulier pour moi, réveillé de mon sommeil éternel par ces jolies voix juvéniles. Pensez-donc, j'étais aux premières loges pour assister aux répétitions, surtout dans notre église où l'acoustique est exceptionnelle.

Les anciens de Glaignes vont dire que ces histoires-là, on les connaît tous, mais les nouveaux arrivants, depuis vingt ans, savent-ils que dans ce village vivait, depuis 1972, la chorale d'enfants la plus demandée au monde ?

À un bon kilomètre de la route, le château perdu dans les bois surgit au bout d'un chemin cahoteux: l'univers des Petits Chanteurs à la Croix de Bois à des années-lumière de celui de la Star Academy. À mille lieues des paillettes et des célébrités vite faites, ils traversent les années, imperturbables dans leurs bermudas bleu marine et leurs chaussettes sages. Pourtant, ils rempliront bien plus de salles que n'en rêvent les apprentis stars de TF1, en Chine, au Liban ou aux Etats-Unis.



C'est à l'Abbaye de Tamié en Savoie, que Paul Berthier et Pierre Martin, étudiants en vacances, eurent une idée audacieuse en 1906 : créer une maîtrise d'enfants qui témoignerait, de ville en ville, de l'authentique musique religieuse. Dès l'année suivante, ils rassemblent plusieurs enfants, commencent les répétitions et s'installent dans une mesure du quartier Vaugirard à Paris. Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois sont nés.



Après leur première audition, en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, le succès est immédiat. La qualité vocale et la pureté des voix leur permet d'être rapidement adoptés par la France entière. Ils arborent déjà l'aube blanche et la petite croix, signe de renouveau pour l'époque. La manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois continue, déterminée, malgré les ravages de la guerre de 14/18.

Un jeune prêtre, de la paroisse Saint-Jean Baptiste de Belleville, l'abbé Maillet, prend la direction du chœur. D'une stature et d'une présence exceptionnelle, il va graver l'histoire et la mission des Petits Chanteurs dans tous les pays du monde.

Le répertoire musical, exclusivement religieux, était jusque là essentiellement composé de chants grégoriens et musiques polyphoniques des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles : Jehan Mouton, Roland de Lassus... L'abbé Maillet innove avec des œuvres contemporaines, parfois spécialement composées pour la manécanterie. Il atteint aussi des publics nouveaux avec un répertoire profane, composé de chansons populaires françaises ou étrangères.



LES PETITS CHANTEURS À LA CROIX DE BOIS.....



Aux Etats-Unis en 1955

C'est ainsi que la mission des Petits Chanteurs s'étend rapidement aux pays voisins, puis aux pays lointains. L'un des premiers aboutissements fut le fabuleux voyage en Amérique du Nord en 1931, juste 7 ans après l'arrivée de l'Abbé Maillet. Les Petits Chanteurs reçoivent un accueil triomphal aux Etats-Unis et au Canada. C'est le vrai début de leur croisade internationale. Ils ne cesseront depuis de parcourir le monde. Avant la seconde guerre mondiale, ils avaient déjà visité 83 pays et effectué 3 tours du monde.

La guerre de 39-45 fut, comme pour tout le monde, une longue période d'épreuves, avec ses souffrances et ses morts. Pourtant, la paix revenue, en 1945, l'Abbé Maillet prend une décision capitale qui va bientôt transformer et élargir le rôle des Petits Chanteurs. Ils avaient, à leur insu, et depuis plusieurs années, fait des émules.

Après leur passage dans telle ou telle ville, en France et à l'étranger, des groupes de Petits Chanteurs s'étaient spontanément créés à leur image. Ces "Manécanteries" nouvelles demandaient à l'Abbé Maillet de les aider. Il décide alors de fonder la Fédération Internationale des Petits Chanteurs, qui réunira tous ces groupes et sera ouverte à tous les chœurs d'enfants animés du même idéal. Le mouvement prend une ampleur considérable et les adhésions arrivent du monde entier.

En 1949, trois mille enfants de quinze pays différents se réunissent à Rome, où le Pape Pie XII célèbre la messe spécialement pour eux dans la basilique Saint-Pierre. Le nouveau Congrès a lieu dans les mêmes conditions en 1951. Rome reconnaît alors officiellement la Fédération Internationale des Petits Chanteurs et nomme son président, l'Abbé Maillet, "Prélat de Sa Sainteté".

En 1953, a lieu en Allemagne, à Cologne, le "Congrès de la réconciliation". Puis, c'est à nouveau Rome en 1954, Paris en 1956, Lourdes en 1958, et de nouveau Rome en 1961.

Le Pape Jean XXIII appelle les Petits Chanteurs à la Croix de Bois "mes petits missionnaires de la Paix". En 1963, Mgr Maillet quitte ce monde et laisse les Petits Chanteurs orphelins. Son second, l'Abée Delsinne, lui succède. Pendant quinze ans, jusqu'à sa mort en 1978, il conduira la manécanterie avec talent et détermination sur la voie lancée par Mgr Maillet.

Les Petits Chanteurs sont revenus depuis à la formule de leurs débuts, avec une direction collégiale.

Installés à Glaignes, c'est cent dix enfants qui vivent en internat, dans une ambiance familiale. Ils reçoivent un enseignement général conforme aux programmes officiels, du CM1 à la 3ème. La formation musicale et vocale est assurée par cinq professeurs. Elle comprend l'enseignement de la polyphonie, le solfège et des cours de chant individuels et collectifs. Les enfants ne participent aux voyages qu'après une période de préparation. Des professeurs les suivent en tournée et dispensent leurs cours selon une formule de mi-temps, bien rodée, mais qui exige des élèves une certaine discipline.



En Corée



Au Maroc





LES PETITS CHANTEURS À LA CROIX DE BOIS.....



Au Japon

La vie du Petit Chanteur se termine à l'âge de la mue, à 13 ou 14 ans. Il continue alors ses études dans une école de son choix. Un petit moment de nostalgie, vite surmonté, peut accompagner ce départ, mais le Petit Chanteur aborde une nouvelle existence riche d'une expérience et d'une ouverture d'esprit exceptionnelles.



En Ukraine

Confrontée à des difficultés financières, essentiellement dues à l'entretien du château, La "Mané" a déménagé, vers Paris dans un premier temps, puis à Autun en Bourgogne. Quelles que soient les évolutions nécessaires, l'âme reste la même. Les Petits Chanteurs d'aujourd'hui, anonymes dans leurs aubes blanches, ressemblent étrangement aux Petits Chanteurs d'hier, comme à ceux de demain.

C'est avec nostalgie que je les évoque. N'oublions pas que de grandes et belles voix se sont faites entendre à leurs côtés dans notre belle vallée et que certains associent encore le nom de Glaignes à la manécanterie.



En Guadeloupe



En Corse

Antoine Billard de Lorieère, Mousquetaire du Roi



NOTRE MOUSQUETAIRE NOUS INSTRUIT.....

Vous le savez, je vous livre sans détour, toutes mes trouvailles. Un voilà une, sortie tout droit de la Chronique de Paris, et qui nous conte l'origine des mouchards.

On sera peut-être un jour embarrassé pour entendre ce que signifiait le mot "mouchard", terme qui désignait un des agents de la ténébreuse police des d'Argenton, des Sartine, des Le Noir, etc...

De 1590 à 1600, il s'était formé dans le royaume une petite inquisition, qui avait ses familiers, ses foudres, ses anathèmes, ses victimes, son « index », ses pièges, ses délateurs. Il y avait surtout un certain «de Mochares ou mouchard, qui se rendit fameux par son zèle à poursuivre, à déferer à ce tribunal quiconque osait penser sans sa permission ; et ses recherches, son espionnage, ses délations le rendirent si odieux à la nation, que son nom est devenu une mortelle injure, même pour l'espèce d'homme la plus vile, et qui a le moins besoin d'honneur.

Formulons des vœux pieux afin de ne jamais croiser un tel personnage !

Où l'on se moque des "radins" :

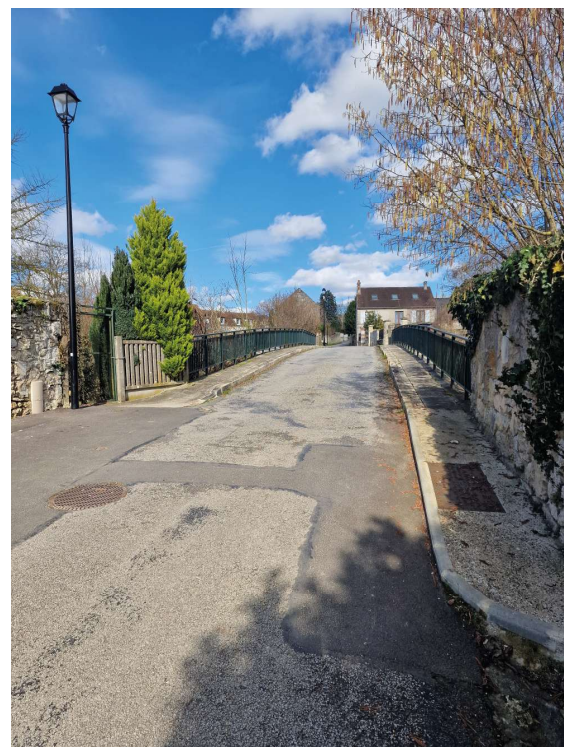
L'autre nuit, Harpagon qui fait tout sans lumière
D'un très gros assignat se torche le derrière.
Mais, dès le lendemain, connaissant son erreur
Il se lamente, pleure et maudit son malheur,
Puis prenant proprement dedans son exutoire
Le parfumé chiffon, objet de son déboire
Il veut le nettoyer, mais c'est hélas en vain.

Lors, pour le consoler, son valet Augustin
Lui dit : "Pour un tel cas, allez-vous donc venir
étique ?*
Mon maître, payez-en l'impôt patriotique !"

Signé Rocambole, personnage de fiction.
*étique : d'une extrême maigreur.

PHOTO D'AUTREFOIS À GLAIGNES.....

Le pont sur la voie ferrée : autrefois, dans les années 60, et aujourd'hui.





GLAIGNES, PRÉCURSEUR POUR LE PRIMAIRE.....

La lecture des registres des délibérations municipales nous donne un aperçu de la vie de notre village dans le passé. Notamment, le montant et l'affectation des dépenses soulignent quelles sont les priorités de l'administration municipale, en réponse généralement aux demandes des habitants. Ainsi en est-il du budget consacré à l'enseignement primaire il y a deux cents ans, dans le premier quart du XIXe siècle.

AU DÉBUT DU XIXE SIÈCLE, UNE INSTITUTION PRÉCAIRE

À l'époque, l'école primaire n'est ni obligatoire ni gratuite. La loi du 1er mai 1802 (11 floréal an X) prévoit que les écoles primaires seront établies par les communes, et les instituteurs choisis par les maires et les conseils municipaux. Leur logement doit être assuré par la commune, et leur traitement se fonde sur une rétribution payée chaque mois par les parents (l'écolage). Le conseil municipal décide du montant de cette rétribution et peut en exempter les familles qui ne peuvent la payer, mais n'est pas tenu de rémunérer par ailleurs l'enseignant.

Le nombre d'écoliers à Glaignes, entre 1806 et 1840, passe de 40 à 50, évolution parallèle à celle de la population globale, qui croît dans la même période de 286 à 350 personnes environ¹.

Les premiers registres de délibérations municipales disponibles pour Glaignes montrent que, jusqu'en 1817, la commune ne verse aucun traitement à l'instituteur, seulement une indemnité de 30 francs pour son logement. La classe se tient toute l'année, avec un seul mois de vacances, mais, à partir du printemps, nombre d'élèves s'absentent. Avec la seule rétribution, le revenu de l'instituteur reste faible et irrégulier. En conséquence, l'instituteur était contraint d'exercer en parallèle une autre activité : secrétaire de mairie, arpenteur, etc.

LA COMMUNE RÉMUNÈRE LE MAÎTRE D'ÉCOLE

À compter de l'exercice de 1817, le conseil vote, sur proposition du maire, une série d'impositions exceptionnelles pour rémunérer le personnel de la commune : le garde champêtre, le desservant et l'instituteur. Ce dernier, outre son allocation logement, perçoit alors un traitement annuel de 210 francs. Cette somme croîtra au fil des années : 225 francs en 1818, puis 250 francs à partir de 1819. La mise en place d'une rémunération fixe est une disposition avantageuse pour les deux parties : pour l'instituteur qui est assuré de percevoir un revenu régulier, et pour la commune qui est en droit d'exiger un travail plus assidu de la part de ce dernier. S'il assure un revenu, le montant n'a rien de considérable. À titre de comparaison, pour le même département de l'Oise, il est équivalent à celui d'un charretier (220 F) et inférieur à celui d'un berger (360 F²).

LA LOI GUIZOT³

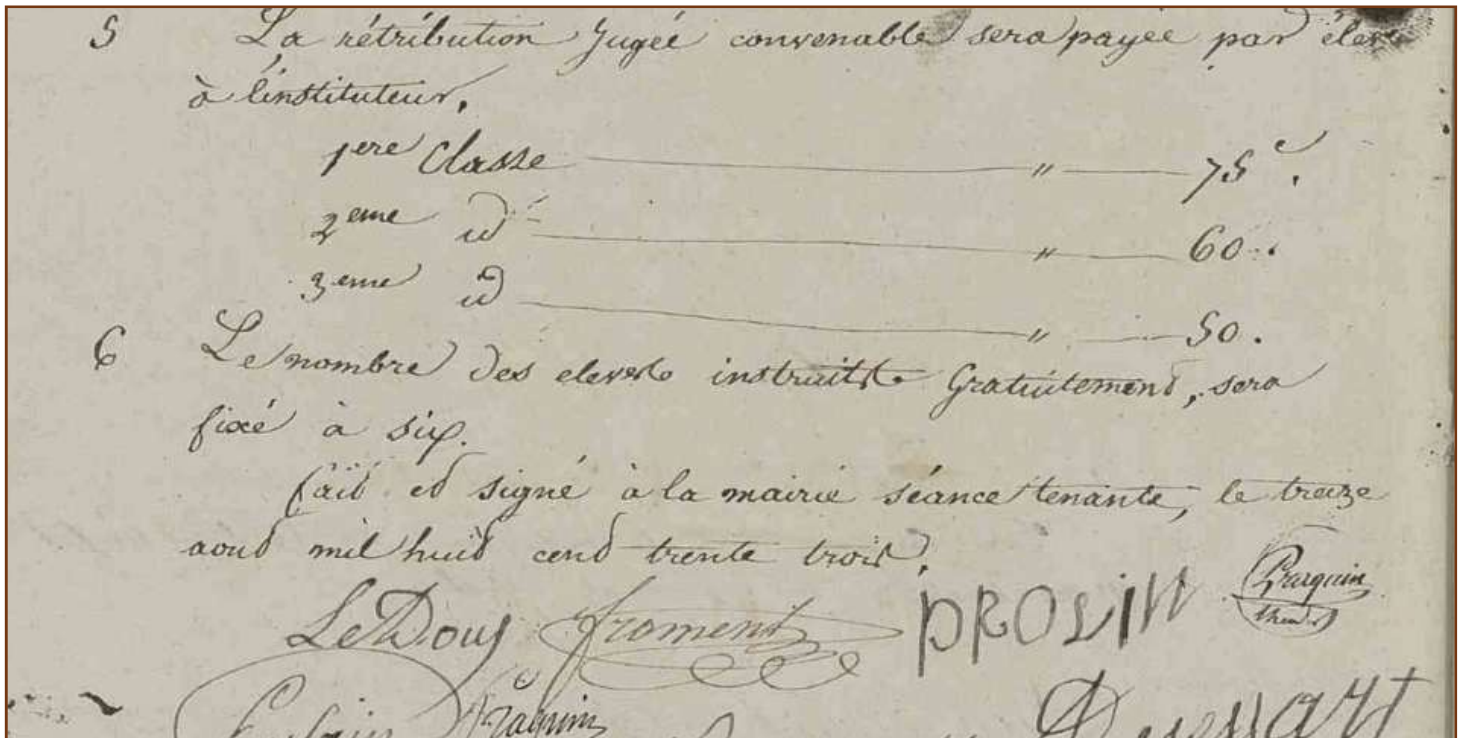
La loi Guizot votée en juin 1833 organise l'enseignement primaire en France. Le texte confirme que « toute commune est tenue, soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines, d'entretenir au moins une école primaire élémentaire » (article 9). Il précise en outre que l'instituteur percevra « un traitement fixe, qui ne pourra être moindre de deux cents francs pour une école primaire élémentaire » (article 12). La loi maintient la rétribution mensuelle payable par les parents « dont le taux sera réglé par le conseil municipal » et précise que « seront admis gratuitement, dans l'école communale élémentaire, ceux des élèves de la commune, ou des communes réunies, que les conseils municipaux auront désignés comme ne pouvant payer aucune rétribution » (article 14).

À la suite de la promulgation de cette loi, le conseil municipal de Glaignes réuni le 13 août 1833 prend les résolutions suivantes :

- 1) Que la commune de Glaignes à raison de sa population de 330 habitants ne peut avoir qu'une école primaire.



GLAIGNES, PRÉCURSEUR POUR LE PRIMAIRE.....



- 2) La commune n'entend se réunir, ni ne demande à l'être, elle désire rester seule.
- 3) La commune ne possède point de maison d'école et ne peut en établir une à cause du peu de ressources qu'elle a. Monsieur le maire sera chargé de traiter pour un bail avec le propriétaire actuel, à qui l'on paye 60 F de location par an [...]
- 4) Le traitement de l'instituteur étant porté au budget pour 1834 à la somme de deux cent cinquante francs, le conseil n'est pas d'avis d'augmenter.
- 5) La rétribution jugée convenable sera payée par élève à l'instituteur : 1ère classe 75 c, 2ème 60 c 3ème 50 c.
- 6) Le nombre des élèves instruits gratuitement sera fixé à six⁴.

Cette délibération appelle plusieurs remarques. La commune avait de sa propre initiative anticipé l'obligation de rémunérer l'instituteur, puisque cette pratique y est déjà en place depuis plus de quinze ans. Les rétributions viennent compléter le traitement, mais leur montant reste modeste au regard de ce qui se pratique dans le canton, puisque, selon Louis Graves, l'écolage peut atteindre jusqu'à 1,25 F dans certaines communes selon le niveau des classes.

UN RÉSULTAT REMARQUABLE

Il semble que le choix précoce de rémunérer le maître d'école ait eu une conséquence concrète — et positive — sur les résultats scolaires et plus généralement sur l'alphabétisation de la population. Dans le canton de Crépy-en-Valois, entre 1806 et 1831, le nombre de personnes sachant lire et écrire double. Mais à Glaignes, ce nombre passe de 34 à 144 pendant cette même période de 25 ans, soit une augmentation de 323 %! Ce qui fait de notre village l'un de ceux dans lesquels l'alphabétisation a le plus augmenté durant cette période.

1 Louis Graves, *Précis statistique du canton de Crépy-en-Valois*, (Sans lieu ni date.), p. 45.

2 Émile Chevallier, *Les Salaires au XIXe siècle*, Paris, Arthur Rousseau éditeur, 1887, p. 36.

3 François Guizot (1787-1874), historien, homme politique français, plusieurs fois ministre, et notamment ministre de l'Instruction publique depuis 1832.

4 Archives départementales de l'Oise, EDT386/1D1 p. 215-216 (extrait ci-dessus)



GLAIGNES ANIMATIONS.....

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 13 FÉVRIER

Malgré notre appel, peu de gens sont venus assister à notre réunion (8 seulement). C'était pourtant l'occasion de venir discuter avec les membres du comité des fêtes qui sont à la recherche de nouvelles personnes souhaitant participer aux activités du village.

Un bilan des activités 2025 a été présenté par Claude Dourfer, ainsi que les prévisions d'activité et de budget pour 2026. Le bilan financier (en bénéfice cette année), a été présenté par le trésorier Roland Susset.

Concernant la composition du comité, deux personnes étaient sortantes, Isabelle Sent et Claude Dourfer, laissant leurs postes de Secrétaire et de Président vacants. Des remerciements ont été prononcés pour leur engagement depuis 15 ans pour Isabelle, et près de 20 ans pour Claude.

Lors de cette assemblée, une personne s'est proposée pour entrer au comité, deux autres s'étant manifestées par courrier depuis quelques mois. La composition finale est donc de 6 personnes. Cela n'empêche pas, si certains d'entre vous souhaitent intégrer "Glaignes Animations", de se faire connaître ultérieurement auprès des dirigeants.

Le nouveau comité s'est réuni au complet, le 16 février, pour procéder à l'élection des membres du Bureau Directeur. La nouvelle composition du Bureau Directeur est la suivante

Président	Alain Rayssier	Membres actifs	Virginie Premel
Vice-Président	Daniel Boutier		Stéphane Rennesson
Trésorier	Roland Susset		James Martin
Secrétaire	(vacant)		

Cette nouvelle équipe a déjà commencé à travailler sur les activités de l'année 2026. Vous pouvez déjà noter les dates suivantes:

PROGRAMME 2026 DE GLAIGNES ANIMATIONS

Dimanche 12 avril	Sortie en car au K-BARET de Reims (repas/spectacle pour 53 places)
Dimanche 3 mai	Brocante et marché artisanal
Week-end du 4/5 juillet	"GLAIGNES EN FÊTE" <i>Attention, formule différente de la fête à la tarte !!! Pas de spectacle de cabaret avec Norbert.</i> Restez attentifs aux communications prochaines pour connaître le programme exact de "Glaignes en fête".
Samedi 4 octobre	Les 30 ans de Glaignes Animations (journée privée réservée aux invités et bénévoles, salle Beaumarais)
Samedi 7 novembre	Traditionnelle soirée moules-frites et Karaoké



ETXEA ET LE CONCOURS DU PLUS BEAU SAPIN.....

Un immense merci à toutes et à tous pour votre participation au concours du plus beau sapin de Noël de Glaignes 2025. Cette année, 17 familles ont répondu présentes et ont illuminé le village par leur créativité, leur sens du détail et leur esprit de fête.

Après délibération, nous avons le plaisir d'annoncer que le concours du plus beau sapin de Noël 2025 est remporté par **la famille Lebeau Stéphanie** ! Félicitations pour ce superbe sapin qui a su séduire le jury.



Un grand bravo également à l'ensemble des participants, car chaque sapin a contribué à faire vivre la magie de Noël et l'esprit de partage qui nous tient tant à cœur.

Encore merci à toutes les familles participantes !



LES PHOTOS DES GLAIGNOIS.....



Vous vous souvenez de cette neige cet hiver ? Assez rare de nos jours !

Monica Wertheimer a immortalisé ce moment.

Dans l'interminable
Ennui de la plaine
La neige incertaine
Luit comme du sable.

Paul Verlaine, Romances sans paroles (1874)



L'ASSOCIATION SPORTIVE DE GLAIGNES.....

L'année a débuté sous le signe de la convivialité pour l'Association Sportive de Glaignes. Le 22 janvier, la section gym adultes s'est retrouvée au restaurant Le Comptoir du Malt à Crépy-en-Valois. 31 adhérents sur 38, accompagnés de notre coach Pauline, ont partagé ce moment dans une ambiance conviviale et amicale.



Nous remercions chaleureusement nos adhérents pour leur fidélité et leur bonne humeur, qui contribuent à faire vivre l'esprit de notre association.



Le 4 mars, les plus jeunes ont célébré le carnaval de la Baby-Gym. Déguisés en super-héros, princesses ..., les enfants ont participé à différents ateliers baby-gymniques préparés par notre coach Guillaume, avec notamment des petits masques cachés à retrouver dans les parcours. Un atelier coloriage, un coin lecture et un goûter gourmand composé de nombreuses crêpes ont complété cet après-midi festif.



RESTAURATION SUR PLACE

Glaignes LOTO

SAMEDI 28 MARS 2026 À 20H00
Ouverture des portes à 18H30

À LA SALLE DES FÊTES ★ GLAIGNES
★★★ (près de Crépy-en-Valois) ★★★

GROS LOT DE LA SOIRÉE → ASPIRATEUR ROBOT LAVEUR
+ de nombreux autres lots : Air fryer, plancha, salon de jardin ...

Aspirateur Robot Laveur
Air Fryer Casque Audio Perceuse Visseuse

TARIFS :

- 1 carton : 3 €
- 4 cartons : 10 €
- 7 cartons : 15 €
- 10 cartons : 20 €
- 15 cartons +1 offert : 25 €

NOMBREUX LOTS DE VALEUR À GAGNER !
Venez tenter votre chance dans une ambiance conviviale !

Réservations conseillées au 06 83 21 98 97 • 06 14 18 89 65

L'association remercie chaleureusement les parents pour leur participation au goûter.

Afin de soutenir ses activités et l'achat de matériel pour les jeunes gymnastes, l'association organise son loto :

SAMEDI 28 MARS A 20H
à la salle Beaumarais.

De nombreux lots seront à gagner : aspirateur robot laveur, perceuse-visseuse, paniers garnis, places de cinéma, bons d'achat et bien d'autres surprises, grâce au soutien des partenaires, commerçants locaux, parents et adhérents.

Ouvert à tous, ce loto sera l'occasion de partager un moment convivial entre habitants, amis et participants venus de la région ou des environs.



L'ÉCOLE DE TRAIL GLAIGNES ET COMPAGNIE.....

VICTOIRE ?

Ça y est, les équipes qui vont disputer le relais 14/18 à Thiescourt sont finalisées : 3 équipes de 8 relayeurs et un ultra-traileur vont s'élancer sur la Ligne Rouge pour courir ... 104 km !!!

Notre équipe inter-village représentant Glaignes devra se donner à 100% pour remporter le trophée pour la 3ème fois consécutive.

Rendez-vous le samedi 16 mai pour le départ, à minuit, des premiers de chaque équipe pour ouvrir le bal !



VICTOIRE ! ...

Julie, notre petite traileuse mais aussi athlète licenciée à la VGA¹ de Compiègne, s'était déjà attribuée les titres de championne départementale de cross UNSS² et FFA³, championne départementale de 1000 mètres en salle. Elle a pulvérisé son record aux championnats régionaux de 1000 mètres en salle à Liévin en remportant sa finale et en se classant 4ème régionale au chrono global .

On lui souhaite de continuer sur sa lancée pour la saison estivale sur piste extérieure.

ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE DE TRAIL GLAIGNES ET COMPAGNIE

Une douzaine de traileurs ont bravé la rigueur du climat et du terrain ardennais lors d'un stage de 3 jours avec 50 km et 1800 m de dénivelé, préparant ainsi la saison des courses prévues dans la région mais aussi au Ventoux, à Madère, dans les Ardennes et à la Réunion !!!

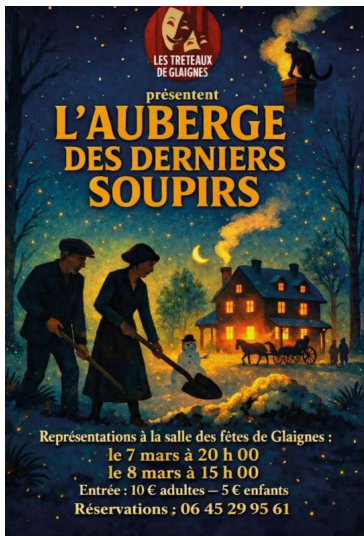
Toute l'équipe vous souhaite la meilleure forme possible et vous invite à venir participer ou nous encourager les mardis soirs sur nos jolis sentiers glaignois.

Antoine PERIER, président de l'association école de trail Glaignes et compagnie

- 1 VGA : Vie au Grand Air : club d'athlétisme qui inclut une section marche nordique et une activité de running loisir. L'association compte plus de 500 membres répartis en différentes catégories d'âges et d'activités. Stade Paul Petitpoisson, rue Albert Robida, 60200 Compiègne
- 2 UNSS : L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) est la fédération française de sport scolaire du second degré. Multisports, elle est ouverte à tous les élèves licenciés dans les associations sportives des collèges et lycées (AS). L'animation est assurée par les enseignants d'éducation physique et sportive.
- 3 FFA : Fédération française d'athlétisme



LES TRÉTEAUX DE GLAIGNES NOUS ONT RÉGALÉS.....



La troupe des Tréteaux de Glaignes tient à adresser un immense merci à toutes celles et ceux qui se sont déplacés pour assister aux deux représentations de la pièce "L'Auberge des Derniers Soupirs", le samedi 7 mars 2026 à 20h00 et le dimanche 8 mars 2026 à 15h00.

Après plus d'une année de préparation, de répétitions, de rires, de trac et de passion, quel bonheur de voir la salle des fêtes de Glaignes comble, avec plus de 180 spectateurs venus partager ce moment de théâtre avec nous !

Vos applaudissements, vos sourires et votre enthousiasme ont été la plus belle des récompenses pour toute la troupe. Grâce à vous, cette aventure théâtrale restera un magnifique souvenir et un véritable succès.

Merci infiniment pour votre présence, votre fidélité et votre soutien au théâtre local.

À très bientôt pour de nouvelles aventures sur les planches !





LES TRÉTEAUX DE GLAIGNES NOUS ONT RÉGALÉS.....





LES VŒUX DU MAIRE.....

Ce 17 janvier, Marie-Paule Tardiveau, notre maire, a présenté, comme traditionnellement, ses vœux aux habitants de la commune. Elle en a profité pour remercier les membres de l'équipe municipale ainsi que les membres très actifs des différentes associations présentes à Glaignes.

Antoine Perier a projeté un film retraçant l'exploit de leur équipe en matière de course tout-terrain. Ce fut aussi l'occasion de remettre un cadeau d'encouragement à Julie Perrier, championne départementale de course.

Plusieurs personnalités étaient présentes et ont pu dire un mot : Frédéric-Pierre Vos, notre député, Sandrine Connel, conseillère départementale, Cécile Pottier, 5ème Vice-Présidente de la CCPV en charge des services à la population et aux communes et Hubert Gage, Attaché Parlementaire de notre Sénatrice Sylvie Valente-le-Hir.

Puis ce fut champagne et galette pour tous.



RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES.....

Dimanche 15 mars 2026, les électeurs et électrices de Glaignes se sont largement rendus aux urnes pour désigner leur futur conseil municipal, à l'occasion des élections municipales 2026. Une seule liste – Glaignes Tous Ensemble - composée de 13 personnes et menée par Marie-Paule Tardiveau s'est présentée.

La participation a été de 62 % des électeurs inscrits (299 inscrits) – 184 votants. Les votes blancs représentent 2,7 % - 5 votants. Les votes nuls sont de 2,7 % - 5 votants.

Glaignes Tous Ensemble conduite par Marie-Paule Tardiveau est élue à 100 % avec 174 voix. Au terme du scrutin, la liste Glaignes Tous Ensemble obtient 11 sièges sur 11.

Le premier conseil municipal a eu lieu le samedi 21 mars 2026 ayant notamment à l'ordre du jour, l'élection du maire et ses adjoints.

- Maire élue : Marie-Paule Tardiveau
- Adjoints élus : James Martin, Françoise Rayssier, Patrice Maiello
- Conseillers municipaux : Bernard Gay, Catherine Isaac, Lionel Warlot, Marie-Josèphe Lahaye, Natacha Picard, Romain Odent, Olivia Fouquet.



ACHAT GROUPÉ DE FIOUL.....

Vous le savez, depuis 18 ans maintenant, Glaignes organise une commande groupée de fioul supérieur pour ses habitants. À force de communication dans diverses instances et notamment au sein de l'association de Maires et Adjointes du Canton de Crépy que préside notre Maire, plusieurs communes se montrent intéressées et viennent s'ajouter à nos deux commandes annuelles depuis deux ans.

Nouveau record battu en février de cette année, avec 80 000 litres dans 14 communes pour 75 familles. Cela nous a permis une économie de 20 cts par litre avec le moins-disant, toujours dans la même qualité, favorisant les foyers qui commandent peu et qui peuvent ainsi bénéficier du même tarif que la commande de plusieurs milliers de litres.

Prochaine commande : août/septembre 2026.



RAMASSAGE CITOYEN DU 8 MARS.....

Ce dimanche 8 mars, Glaignes, associé à ses communes voisines, a assuré un ramassage des déchets le long principalement de la route départementale. Les retrouvailles et le pot de l'amitié ont eu lieu à Rocquemont.

180 kg de déchets ont été ramassés qui ne finiront donc pas dans notre rivière et qui ne souilleront plus nos balades et notre nature.



LES SPORTIFS GLAIGNOIS.....

Outre Julie Perrier, championne départementale de course, nous avons d'autres performeurs dans le village :



Océane et Angelina Pfender championne et vice-championne de l'oïse en boxe française.

Virginie Héno, coureuse de fond émérite

Concernant Virginie, sachez qu'elle a bouclé le semi marathon de Paris qui s'est couru le 8 mars dernier. Avec l'aide du sac de Glaignes !

50 000 coureurs ont pris le départ. Long de 21 km, le parcours démarrait au boulevard Saint-Germain, suivait les quais de Seine, entrait dans le bois de Vincennes, puis retour vers Paris avec l'arrivée à la Bastille.

Virginie collectionne les médailles !





LA CRÈCHE BIENTÔT ACHEVÉE.....

La construction de notre micro-crèche arrive à son terme, dans les temps. La réception finale des travaux aura lieu le 27 mars avec la levée des réserves qui ont été émises lors de la dernière réunion de chantier, 15 jours auparavant.

L'état des lieux d'entrée est prévu le mardi 31 mars matin avec le concours d'un huissier de justice, en présence des futurs locataires ; puis la signature du bail aura lieu l'après-midi chez le notaire pour une remise des clés le 1er avril.

C'est un bail commercial classique (3-6-9 ans) que nous mettons en place ; nous sommes propriétaires non-occupants pour les assurances.

L'opérateur retenu, les crèches Calins Doudous,

aura donc un peu moins de 5 mois pour s'installer et équiper les locaux (cuisine, biberonnerie, change, dortoirs, pièce d'éveil, buanderie, etc.). Il prévoit une ouverture de la crèche le 16 août, anticipant l'ouverture officielle le 1er septembre 2026. En effet, certains parents souhaitent une période d'acclimatation après les vacances et avant la rentrée scolaire.

Cette activité est bien évidemment placée sous le contrôle de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) attachée au Département, qui nous rendra de nouveau visite courant Juin 2026.

Nous prévoyons son inauguration après les vacances scolaires.



Le pignon d'entrée en phase de crépissage



Une clôture aménage un espace gazonné pour les enfants

L'espace principal :

- à gauche l'entrée et les bureaux
- au fond la cuisine
- à droite l'espace pour les changes (espace bleu) et des dortoirs





LA CRÈCHE BIENTÔT ACHEVÉE.....



Sur le côté l'entrée destinée au personnel (bureau, cuisine, approvisionnements, locaux techniques)



La cuisine

**Ouverture
Septembre 2026**

Micro crèche Câlins Doudou

Encore des places disponibles.

07 83 23 29 27

4 Rue de Metz
60129 Glaignes
julie.patuzzo@yahoo.com



DES STAGES POUR OBTENIR LE BAFA.....

Le BAFA, "Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur", est un diplôme français qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs, colonies de vacances, etc.).

Toute personne de 16 ans et plus peut passer le Bafa. Le but sera de travailler pendant les vacances scolaires ou en centre de loisirs, d'acquérir des compétences en animation et en gestion de groupe.

La ville de Crépy propose deux stages (payants) permettant d'obtenir le Bafa :

- Stage d'approfondissement – Accueil de loisirs
Du 13 au 18 avril 2026 - 265€
- Formation générale BAFA
Du 17 au 24 octobre 2026 - 280€

Les stages se dérouleront en externat, au Lycée professionnel Robert Desnos. Pour toute information, contactez : Valentin Monnier, Responsable animation jeunesse et du Conseil Municipal des Jeunes Ville de Crépy-en-Valois. Téléphone : 03.44.59.42.14 / 06.83.62.28.73



LA QUALITÉ DE NOTRE EAU AU ROBINET EN 2025.....

Une fois par an nous faisons le point sur la qualité de l'eau qui sort de nos robinets. Pour ceux qui voudraient davantage de détails, notez que dorénavant les analyses d'eau que nous recevons en mairie sont publiées sur le site glaignes.fr, rubrique "Syndicats communaux / Analyses d'eau détaillées".

La qualité bactériologique

Habituellement nous n'avons jamais de problème concernant les germes microbiens (bactéries ou coliformes). En 2025 toutefois, nous avons enregistré une petite alerte en juillet et septembre concernant la présence de "bactéries aérobies revivifiables", c'est-à-dire des bactéries capables de se développer à la maison. Les taux enregistrés étaient de 200 et 300 bactéries par millilitre (alors qu'il ne devrait y en avoir aucune), une fois à Béthancourt-en-Valois et une fois à Séry-Magneval. Voici quelle fut l'analyse de l'Autorité Régionale de Santé : *"Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur mais non satisfaisante aux références de qualité pour le paramètre germes revivifiables. Il est demandé de remédier à la situation de non-conformité constatée. En attendant, l'eau reste consommable."*

Ce problème a été réglé ensuite car on n'a plus détecté de bactéries dans l'eau lors des analyses suivantes.

Il est possible que ces bactéries se développent dans des parties du réseau peu fréquemment utilisées (par exemple dans des résidences secondaires). Il est conseillé, lorsque l'eau n'a pas été tirée depuis plusieurs jours, de laisser couler le robinet durant quelques minutes. Ceci permet de rétablir une présence suffisante de chlore au robinet, afin de limiter la prolifération des bactéries.

Les nitrates

Le taux de nitrate est resté largement au-dessous de la valeur maximale autorisée de 50 mg/l. On est en général à 30 mg/litre de NO₃.

Les dérivés des pesticides

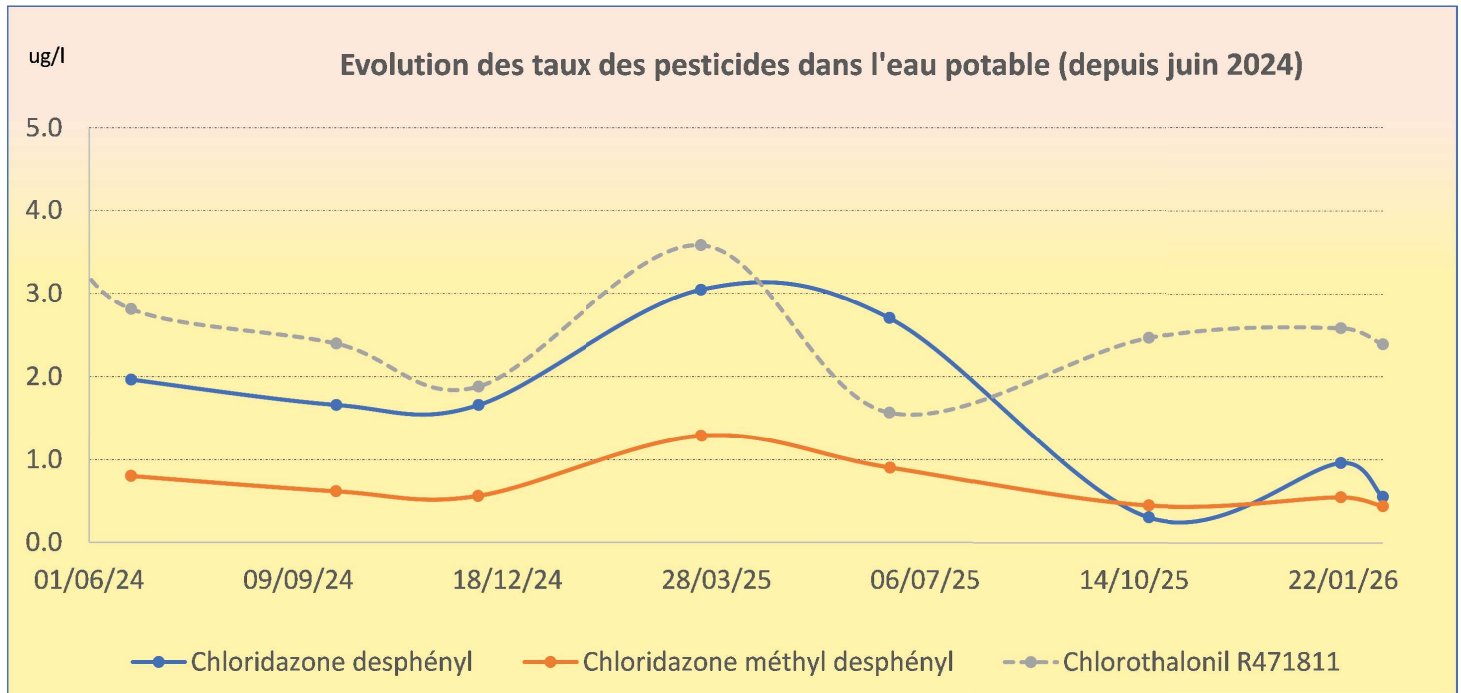
Notre souci principal ce sont les produits dérivés (les métabolites) des pesticides liés à la culture de la betterave : chloridazone et chlorothalonil. Ces produits, bien qu'interdits depuis janvier 2021, restent longtemps dans les sols et percolent dans l'eau de la nappe. L'idéal serait de n'avoir, dans notre eau potable, aucun résidu de pesticide. Mais ce n'est pas le cas.

Il y a deux niveaux de norme : un premier niveau fixé à 0,1 µg/l (c'est-à-dire présence quasi zéro), et une "valeur sanitaire", valeur administrative qui déclenche l'interdiction d'utiliser cette eau pour la consommation humaine.

Molécule	Valeur d'objectif	Valeur sanitaire	Valeurs constatées
Chloridazone desphényl	< 0,1 µg/l	11 µg/l	entre 1 et 3 µg/l
Chloridazone méthyl desphényl	< 0,1 µg/l	11 µg/l	entre 0,5 et 1 µg/l
Chlorothalonil R471811	< 0,9 µg/l	3 µg/l	entre 2 et 3 µg/l



LA QUALITÉ DE NOTRE EAU AU ROBINET EN 2025.....



Ces pesticides sont présents dans l'eau potable. Leur concentration reste toutefois largement en dessous des valeurs sanitaires.

Ceci permet à L'autorité régionale de Santé de produire, pour ces analyses, le commentaire suivant : "Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité en vigueur pour les paramètres desphényl-chloridazone, méthyl-desphényl-chloridazone, total pesticides et présentant des dépassements de la valeur indicative de 0,9 µg/L pour le chlorothalonil R471811. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration des pesticides concernés reste inférieure aux valeurs sanitaires. Un contrôle renforcé est mis en place."

Notons que, heureusement, ces concentrations n'augmentent pas avec le temps. On constate même une baisse concernant la Chloridazone desphényl, sans que l'on sache si cette baisse est saisonnière ou définitive.

Au vu de ce problème, le syndicat des eaux d'Auger-Saint-Vincent explore deux grandes pistes de solutions :

- La première serait d'installer un gros filtre à charbon actif pour filtrer l'eau. Cette solution est coûteuse (2 à 3 millions d'euros) et ne fonctionnera pas pour toutes les molécules de pesticides. Donc efficacité partielle.
- La seconde piste est de privilégier les forages profonds. Sur les 5 forages existants, 3 sont profonds. Le syndicat a mené une campagne de test de leur débit durant le premier semestre 2025. Des résultats intéressants sont apparus permettant d'espérer pomper très largement sur ces nappes profondes (à plus de 60 mètres de profondeur) en abandonnant le pompage sur la nappe superficielle. Ces forages profonds sont indemnes de pesticides. La raison vient du fait qu'il s'agit d'eau fossile : une couche d'argile empêche toute migration de l'eau de surface vers ces horizons. Pomper de l'eau fossile résoudra le problème des pesticides pour quelques dizaines d'années. On ignore toutefois quel sera l'impact sur cette nappe profonde. La réflexion n'est toutefois pas terminée.



LA SAINTE-MARIE EN CHIFFRES.....

Nous vous avons déjà parlé à plusieurs reprises de la Sainte-Marie, la rivière qui traverse Glaignes. Aujourd'hui, la voici en chiffres : débit moyen, variations saisonnières, variations depuis 40 ans.

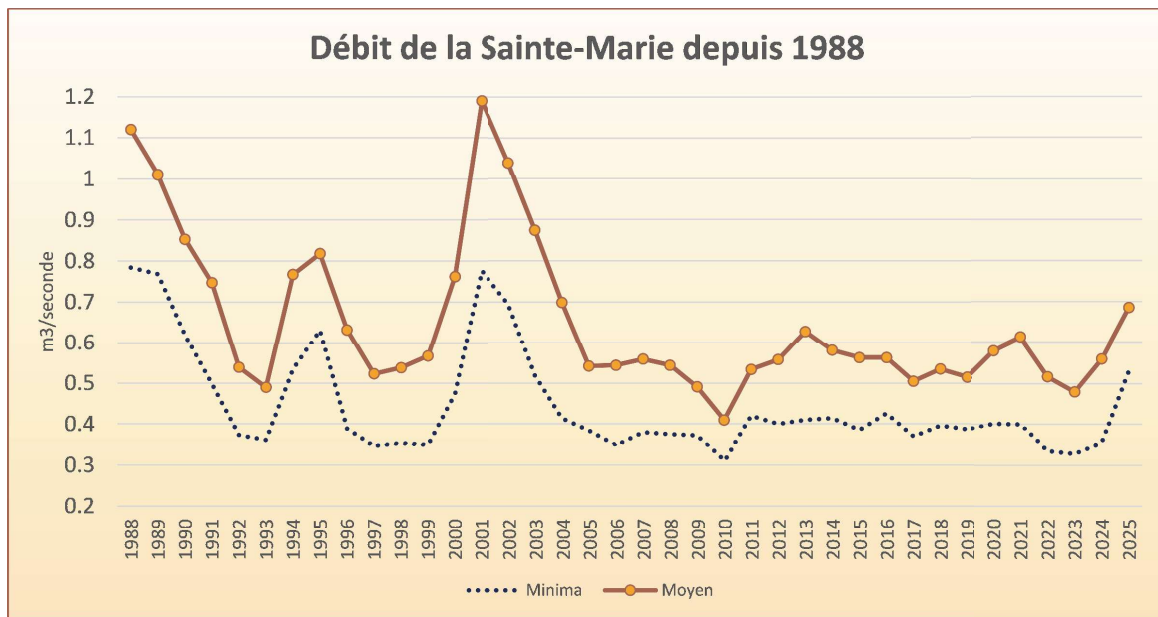
Il s'agit d'un cours d'eau très court, de 11,5 km, qui part du village d'Auger-Saint-Vincent et va se jeter dans l'Automne à Orrouy. Elle traverse Duvy, Séry-Magneval et Glaignes. Son bassin versant, de 98 km², est composé à 63 % de zones agricoles et à 30 % de forêts.

Voyez le plan ci-contre. La Sainte-Marie est alimentée par trois petits affluents :

- Le Fossé de Pimpernet sur la commune de Duvy
- Le ru des Tallandiers qui prend sa source à Bouillant (quartier de Crépy-en-Valois), traverse le parc de Géresmes et dont un diverticule démarre sous les remparts de Crépy.
- Le ruisseau Baybelle qui prend sa source à Rocquemont.

La source de la Sainte-Marie, à Auger-Saint-Vincent, se situe à l'endroit du principal forage de captage de notre eau potable. Ce point de départ est à 81 m d'altitude ; à Glaignes la rivière est à 57 mètres et sa confluence avec L'automne se fait à 48 mètres d'altitude, soit un total de 33 mètres de dénivelé. Sachant que 2 à 3 mètres suffisaient pour installer un moulin à eau, ceci explique le grand nombre de moulins qui bordèrent son lit aux siècles passés.

Une station de mesure du débit de la rivière est installée à Glaignes. Il est ainsi possible de connaître le débit de la rivière depuis 1988.



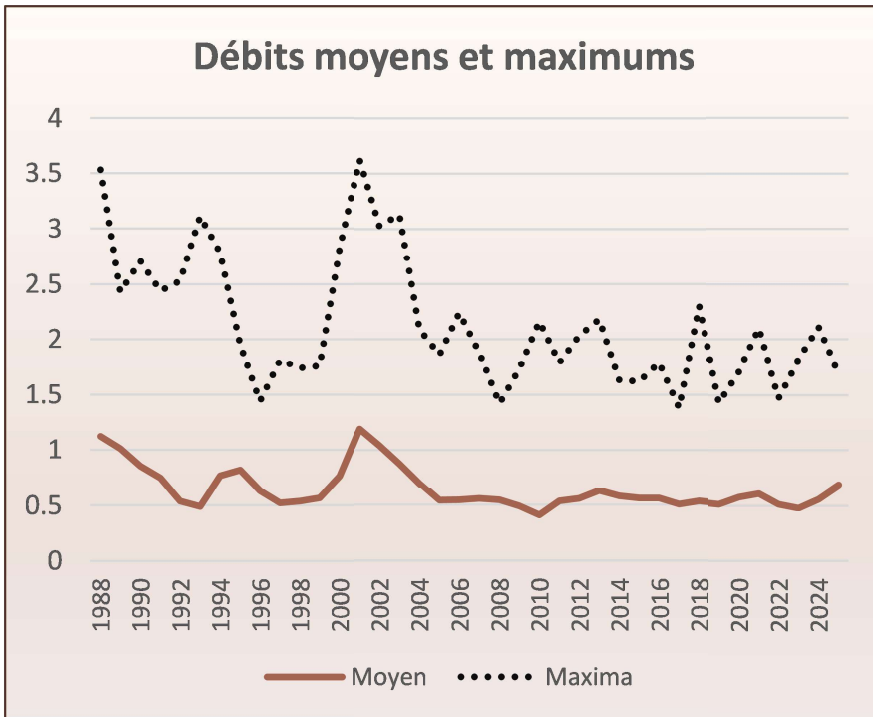
Le débit moyen de la rivière a été très constant au fil des ans, durant les 20 dernières années, entre 0,5 et 0,6 m³/s (courbe marron sur le graphique). Avant 2005, on a constaté une plus grande variation et des débits souvent plus importants.

La courbe pointillée présente les débits minimums. Il s'agit, pour chaque mois, du débit le plus faible enregistré. On constate que ces minimums ne sont jamais très bas. De l'ordre de 0,4 m³/s. La Sainte-Marie n'a jamais été à sec. Elle est certes alimentée par sa source et ses petits affluents mais également par de nombreuses sources qui permettent aux eaux infiltrées sur les sols calcaires de la plaine environnante de s'écouler. Cet écoulement est continu est toujours minimal.

Au total, la Sainte-Marie est **une rivière très régulière**, et assez abondante, plus même que l'Automne dans laquelle elle se jette.



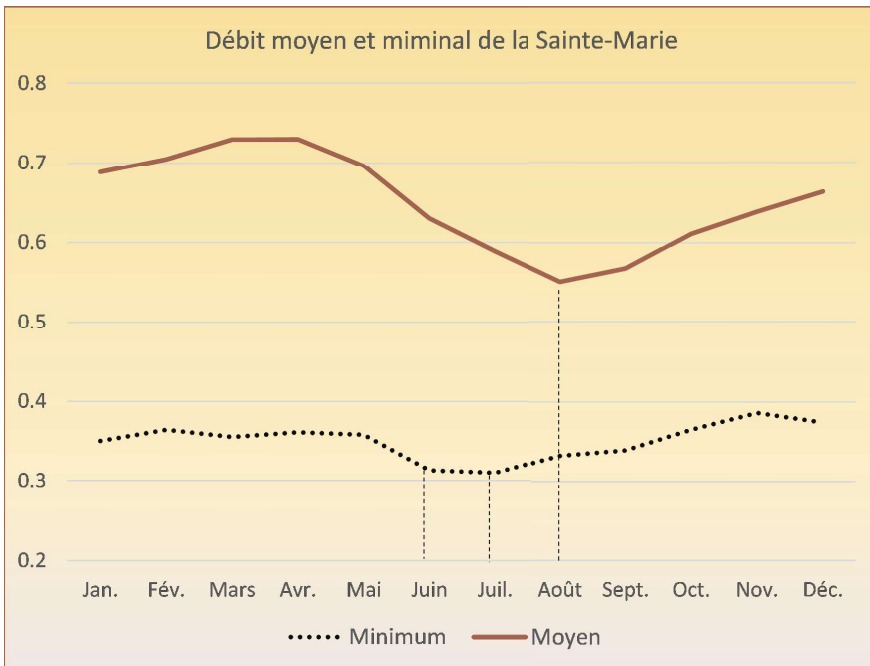
LA SAINTE-MARIE EN CHIFFRES.....



Qu'en est-il des débits maximums de la rivière ?

Les débits maximums sont parfois importants (maximum enregistré pour chaque mois).

Depuis 20 ans, ils se sont stabilisés entre 1,5 et 2 m³/s, ce qui vaut 3 à 4 fois le débit moyen.



Les variations saisonnières

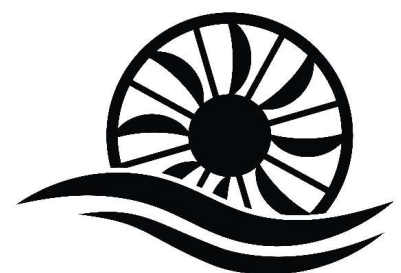
Durant l'année, le débit le plus important de la rivière est en mars et en avril. Les mois de basse eau sont les mois de juillet, août et septembre.

Le débit de basse eaux est égal à 40 % du débit des mois de hautes eaux.

Les maximums de débit sont plus variables dans l'année, selon la pluviométrie. En moyenne, depuis 1988, on constate plusieurs pics, de l'ordre de 3,5 m³/s, à différentes époques de l'année : mai, juillet ou octobre.

LA PUISSANCE HYDRAULIQUE RÉCUPÉRABLE PAR UNE TURBINE

Basé sur un débit moyen de 0,6 m³/s, avec une chute d'eau de 2 mètres, une turbine pourrait produire 7 kW de puissance. Sur une année, cela ferait 60 000 kWh. La totalité de la consommation annuelle de la Commune est de 53 000 kWh. Nous pourrions être autonomes en électricité !





LE SÉZEO, UN ACTEUR DE NOTRE ÉLECTRIFICATION.....



Parmi tous les syndicats intercommunaux auxquels les élus de la commune participent, il existe le Sézeo : Syndicat des énergies des zones est de l'Oise. Le Sézeo est donc un syndicat, c'est-à-dire qu'il est piloté par des élus. Il fonctionne avec une petite équipe de 6 salariés. À quoi sert-il ?

Si vous avez regardé de près votre facture d'électricité, vous constaterez une ligne, en bas de facture : "taxes et contributions", avec deux lignes : accise et cta. Une partie de cette "accise" (dont le taux est passé récemment à 0,03085 €/kWh) est destinée aux communes pour le développement de l'électrification. En fait elle est reversée aux syndicats intercommunaux qui assurent cette fonction. Et pour Glaignes, il s'agit du Sézeo. Le Sézeo reçoit donc annuellement une manne financière pour ses missions.

Le Sézeo a trois grandes missions :

- Négocier et suivre le contrat de concession de la Sicae-Oise. Le but est de représenter l'intérêt des usagers.
- Agir sur la qualité de la distribution électrique et investir sur le réseau basse tension. En effet le réseau basse tension est propriétaire des communes ou de leurs syndicats qui en concèdent la gérance à des opérateurs, la Sicae-Oise pour nous.
- Défendre les communes auprès de l'État.



Les réalisations du Sézeo

Son activité numéro 1 est d'améliorer les réseaux basse tension. En 10 ans le Sézeo a réalisé 240 chantiers : 152 enfouissements et 91 renforcements. Nous concernant, le Sézeo a financé 228 000 euros une partie des coûts de l'enfouissement de la rue Chantepie. Il interviendra également pour l'enfouissement dans d'autres rues (deux études sont déjà faites).

Le Sézeo gère pour le compte de 106 communes l'éclairage public. Ce n'est pas le cas à Glaignes (où la commune reste gestionnaire direct de l'éclairage public) car, ayant fait par nous-mêmes le passage en led, il devenait plus économique de rester seul gérant.

Le Sézeo réalise des achats groupés d'énergie pour certaines grosses communes (1200 sites). À Glaignes, nous n'avons que des abonnements de faible puissance et restons ainsi au tarif réglementé de la Sicae.

En activités secondaires, citons également la mise en place de bornes de recharge pour voitures électriques, des audits énergétiques de bâtiments communaux, l'appui à la production d'énergies renouvelables.

Aspects financiers

En termes financier, les taxes prélevées sur notre facture d'électricité représentent près de 3 millions d'euros de recettes automatiques pour le Sézeo. Cette ressource permet de mobiliser d'autres financements pour les projets, provenant du Département, de l'État, des Communes. En 2024, ces fonds supplémentaires se sont montés à 17 millions d'euros, la capacité totale de réalisation du Sézeo étant, cette année-là de 20 millions d'euros.

Le fonctionnement de l'équipe du Sézeo était de 850 000 euros en 2024, soit 4 % du volume total des opérations en cours.



LE SÉZEO, UN ACTEUR DE NOTRE ÉLECTRIFICATION.....

Petit point de l'histoire de l'électrification rurale

En 2014, dans la zone actuelle du Sézeo, on trouvait 16 structures propriétaires des réseaux basse tension : des communes, des regroupements de communes. Les élus se sont alors mobilisés pour défendre l'histoire de l'électrification de nos campagnes et créer un syndicat unique. Notre réseau de distribution électrique, qui est de grande qualité, est le fruit des investissements passés portés par les coopératives agricoles et les communes. On oublie souvent qu'une partie de nos infrastructures sont le fruit d'investissements et d'efforts menés localement. Tout n'est pas tombé du ciel depuis l'État central.



SORTEZ À LA CITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE.....



À Villers-Cotterêts se trouve la Cité internationale de la langue française. Elle fut inaugurée par Emmanuel Macron, en 2023. C'est donc assez nouveau. La Cité se trouve à l'intérieur du château où le roi François Ier a signé l'ordonnance de 1539 rendant obligatoire l'usage du français dans les actes de l'administration en France.

La Cité est un musée, plutôt intéressant, dédié à la langue française (9 €/adulte, tarif réduit pour les moins de 25 ans). Mais savez-vous qu'elle organise, tout au long de l'année bon nombre d'événements dont certains peuvent vous intéresser. Villers-Cotterêts n'est qu'à 30 minutes de Glaignes en voiture, en passant soit par Crépy, soit par Fresnoy-la-Rivière en suivant la vallée de l'Automne.

À la Cité, vous trouverez : des animations pour enfants, des après-midi jeux, des ateliers numériques, des clubs de lecture, des ateliers d'enluminure, des études de manuscrits, des enquêtes pour enfants, des ateliers d'écriture, des joutes oratoires, des ateliers de bande dessinée, etc. etc. Il y a de nombreuses expositions, des artistes de toutes nationalités, des spectacles de danse, des concerts, du théâtre, des contes, etc.

La Cité héberge ainsi une profusion d'activités, en particulier pour les enfants.

Voyez leur programme sur leur site internet : <https://www.cite-langue-francaise.fr/>

Leur téléphone : 03 64 92 43 43

Vous pouvez vous abonner à leur infolettre pour être informés de leurs actualités



L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....



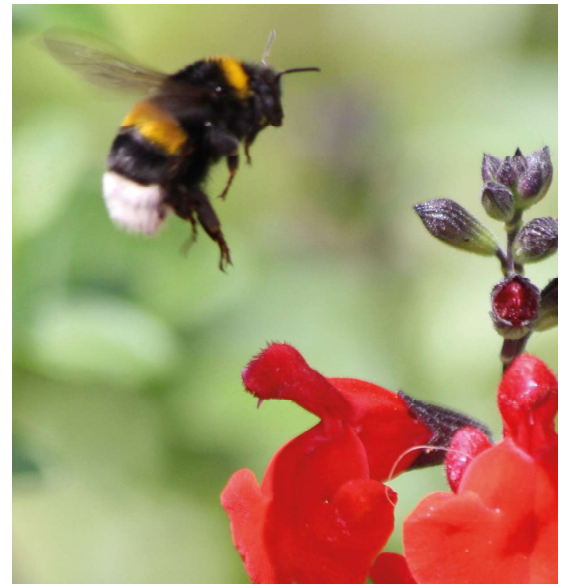
LES BOURDONS

Les bourdons sont de grosses abeilles poilues inoffensives. Ce sont des insectes de l'ordre des Hyménoptères (4 ailes), de la famille des Apidés et du genre *Bombus* ; alors que les abeilles sont du genre *Apis*.

Les bourdons (*Bombus*) sont représentés par quelque 300 espèces, dont 46 espèces en France métropolitaine, et 23 sur la région francilienne.

Connus pour leurs robes diverses et colorées, les bourdons présentent une diversité bien plus complexe qu'elle n'y paraît. Ainsi, derrière la robe d'une espèce commune peut se cacher une ou plusieurs espèces de bourdons bien plus rares et menacées.

Certaines espèces ont des besoins spécifiques, notamment en ressources florales. De ce fait, certains milieux peuvent présenter de forts enjeux de conservation.



Le bourdon terrestre

MODE DE VIE

Chaque année vers le mois de février/mars, après avoir hiverné, les jeunes reines fécondées parvenues à l'état adulte, construisent un nouveau nid, alors que le reste de la colonie meurt.

Selon l'espèce à laquelle elle appartient, la reine, seule femelle reproductrice de la colonie, choisira pour fonder son nid, une anfractuosité (dans un mur, un tas de pierre), sous un tas de bois, sur un talus herbeux, parfois souterrain (terrier de rongeur) ou aérien (nichoir d'oiseaux). Les nids sont faits de mélange de terre, de résine et de cire et toujours dans un endroit ensoleillé et chaud...



Nid sur le sol sous un paillis de tonte

La reine y pond des œufs qui se développent en larves, puis en nymphes, avant d'éclore en adultes (ouvrières stériles ou mâles sexués). La reine contrôle le sexe de sa descendance en fécondant ou non les œufs. Les premières ouvrières, une fois adultes, prennent en charge les tâches de la colonie (collecte de nourriture, soins aux larves, etc.), libérant la reine pour se concentrer sur la ponte d'œufs et assurer la pérennité de la colonie.

Les bourdons adultes se nourrissent de nectar ; les larves sont nourries avec un pseudo miel fabriqué à partir du pollen collecté par les ouvrières.



L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....

Les colonies de bourdons ne se forment que pour une année et les nouvelles reines élevées durant l'été puis fécondées, s'en iront passer l'hiver chacune de leur côté pour donner naissance à une nouvelle colonie l'année suivante.

Selon l'espèce, une colonie peut atteindre jusqu'à 500 individus à son apogée. Le bourdon est l'une des premières espèces d'insecte à sortir de l'hibernation dès le mois de février dans le sud. C'est un grand pollinisateur nécessaire aux écosystèmes et à la production de nos fruits et légumes. Il butine sur une grande diversité d'habitats tels que les prairies, les milieux humides ou encore les lisières de forêts.

Le bourdon mâle ne pique pas. Mais la femelle, qui est dotée d'un aiguillon, peut piquer sans perdre son dard. Alors vous voilà prévenus, ne tentez pas de les saisir à la main ou de menacer leur colonie, car bien qu'ils soient très peu agressifs, vous risquez des ennuis...

LES ESPÈCES DE BOURDONS LES PLUS COMMUNES LOCALEMENT

La détermination des espèces de "Bourdons" est difficile et aléatoire car il y a des variations géographiques et sexuelles (les mâles sont différents des reines et des ouvrières) avec des cas d'hybridation.

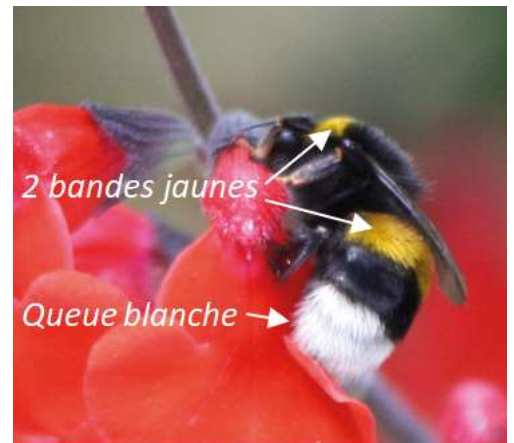


Extrémité rousse

Le bourdons des pierres

- le bourdon terrestre (*Bombus terrestris*) ou cul-blanc. C'est le bourdon le plus commun en Europe. Il établit son nid sous terre jusqu'à 1,5 m de profondeur, de préférence dans des terriers de rongeurs abandonnés.

- le bourdon des pierres (*Bombus lapidarius*) ou cul-brun. Il construit son nid dans les habitats rocheux et pierreux, les fissures de murs, ou dans un tas de compost bien caché...



2 bandes jaunes

Queue blanche

Le bourdon terrestre

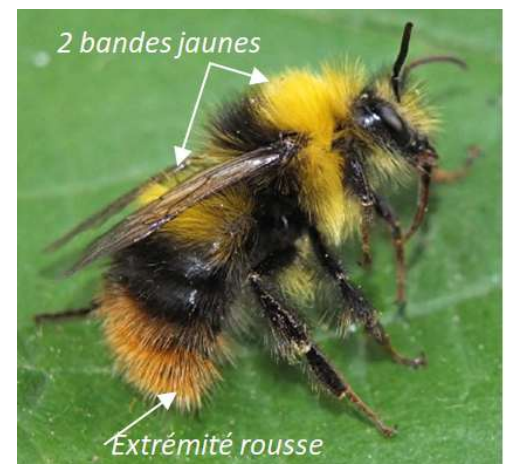


Thorax roux

Rayé de jaune

Le bourdons des champs

- le bourdon des prés (*Bombus pratorum*) : Il construit généralement des nids en surface, par exemple sous la mousse, dans des arbres creux ou dans des nids d'oiseaux abandonnés.



2 bandes jaunes

Extrémité rousse

Le bourdon des prés

- le bourdon des champs (*Bombus pascuorum*) ou bourdon roux. C'est l'un des rares bourdons courants à n'avoir ni bande blanche ni bande noire. Il niche le plus souvent sur le sol au ras de la végétation.



L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....

UN POLLINISATEUR TRÈS PRÉCIEUX

Le bourdon est un insecte pollinisateur plus efficace que l'abeille domestique, car cette dernière ne vole pas lorsque la température est inférieure à 15°C.

Le bourdon est quant à lui opérationnel dès 5°C. Il pollinise donc beaucoup plus tôt en saison, dès le mois de février/mars et jusqu'en octobre-novembre selon le climat. Il est actif dès l'aube et par temps pluvieux ou venteux. Il est l'un des premiers insectes à refaire son apparition aux beaux jours car il a la capacité de produire sa propre chaleur. Cela permet à certaines des quelque 200 espèces de bourdons identifiées d'évoluer dans des biotopes rigoureux de zones froides ou de montagne.



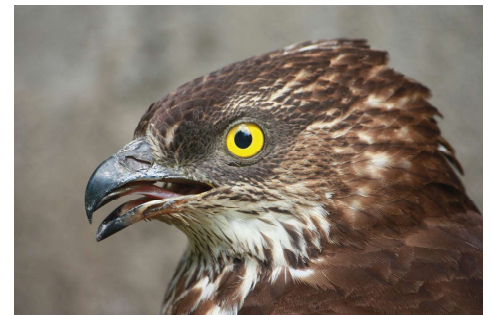
Bourdon terrestre recouvert de pollen à l'intérieur d'une fleur d'Hibiscus

COMMUNICATION CHIMIQUE

Les bourdons communiquent grâce à des molécules chimiques (au moins 500 actifs différents connus et décrits) qui leur permettent d'échanger des informations sur un chemin à prendre, un lieu, trouver un partenaire sexuel ou savoir si une fleur est richement pourvue de nectar.

PRÉDATEURS NATURELS

- L'un de ses prédateurs est la Bondrée apivore, espèce de rapace diurne.
- Les campagnols, qui peuvent piller les nids.
- Certains acariens qui peuvent parasiter les nids du bourdon.



MENACES ANTHROPIQUES

- Utilisation des pesticides et herbicides.
- Artificialisation des sols.
- Pertes des habitats.
- Changements climatiques.

CONSERVATION DES BOURDONS AU JARDIN

Le jardin est un refuge pour les bourdons et autres insectes sauvages. Il leur procure d'importantes sources de nourriture. Les bourdons sont essentiels pour la pollinisation des fleurs mais aussi des arbres fruitiers, des légumes, des céréales...





L'INSTANT BIODIVERSITÉ.....

Pour limiter leur déclin et favoriser leur venue au jardin vous pouvez :

- Proscrire l'emploi de pesticides et des herbicides ;
- Préserver les premières fleurs sauvages au printemps, sans les tondre : pissenlits, pâquerettes... ;
- Laisser des herbes hautes jusqu'à la fin du printemps ; favoriser les îlots d'herbes hautes dans les endroits exposés au soleil (talus, parterres ensoleillés...) ;
- Laisser la litière de feuilles mortes en automne ;
- Poser ou construire une ruche à bourdon.

TENDANCE DES POPULATIONS

Les bourdons sont en danger et en régression en Europe. Ainsi, plus de **30% des bourdons sont classés menacés** ou quasi-menacés en Europe selon une étude européenne.

Plus récemment, l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) a estimé qu'un quart d'entre eux sont classés menacés d'extinction et figurent sur la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN.

Selon cette étude, sur les effectifs des espèces de bourdons d'Europe, de 46% sont en déclin, 29% sont stables et 13% en croissance.

RÉALISER UNE RUCHE À BOURDONS

La construction de cette ruche nécessite très peu de matériel :

1. du foin sec ou de la paille sèche,
2. un pot de fleur en terre cuite d'au moins 30 cm de diamètre pourvu d'un trou d'évacuation d'eau au fond (20 mm de diamètre),
3. quelques pierres,
4. une planche en bois,
5. de petites branches ou d'une grosse brique.

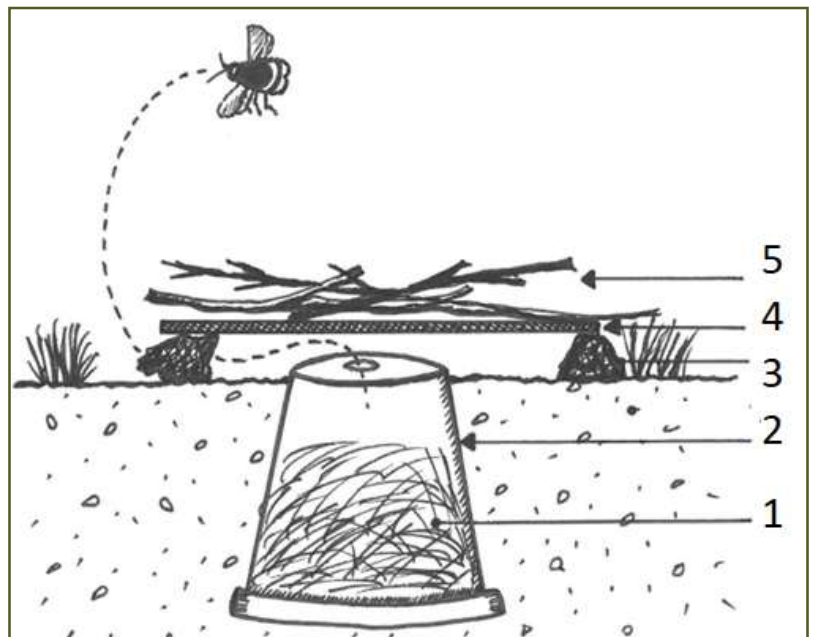
Creuser un trou du diamètre du pot et de profondeur égale à la hauteur du pot.

Remplir le pot de foin ou de paille et retourner le pot dans le trou.

Comblé les bords du pot avec de la terre.

Utiliser quelques pierres pour créer un monticule de chaque côté du pot et y poser une planche à une hauteur suffisante, afin de protéger l'entrée du trou et de permettre aux bourdons d'y entrer.

Terminez en mettant un poids sur la planche.





OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE, UN SYSTÈME RETORS.....

Deux géants de l'informatique ont récemment été épinglés pour des manœuvres commerciales destinées à rendre leurs produits hors d'usage. Une pratique typique de notre époque ? Loin de là.

Suspendue au plafond d'une caserne de pompiers à Livermore (Californie), une ampoule à filament de carbone brille, jour et nuit, depuis 1901. Quatre petits watts. Une lueur d'éternité, à l'aune des millions d'ampoules grillées au cours du siècle écoulé, ou des LED, dont la durée de vie est estimée, au mieux, à un quart de siècle. Jusqu'en 1924, les ampoules étaient faites pour durer. Cette année-là, les magnats de l'ampoule, quatre géants en la matière, constatant la saturation du marché, scellèrent un pacte, connu sous le nom de "cartel de Phoebus", pour abaisser la durée d'éclairage de leurs produits. Entre 1926 et 1933, cette durée passe de 2500 à 1205 heures, soit l'équivalent des premières ampoules fabriquées dans les années 1880. Sur la même période, les ventes du cartel progressent de 20 %. Le cartel de Phoebus est, à juste titre, le symbole de l'obsolescence programmée.

Mais, de telles pratiques aussi appelées "de désuétude systématique" avaient déjà cours au XIXème siècle. L'écrivain Paul Lafargue écrit : "À Lyon, au lieu de laisser à la fibre soyeuse sa simplicité et sa souplesse naturelle, on la surcharge de sels minéraux qui, en lui ajoutant du poids, la rendent friable et de peu d'usage" (extrait du Droit à la paresse - 1880). Ce poète déplore "tous nos produits sont adultérés pour en faciliter l'écoulement et en abrégier l'existence".

Dans les années 1930, l'obsolescence (ou "obsolétisme" comme on hésite encore à l'appeler) constitue un remède contre la crise monétaire et son fondement n'est pas attaqué.

Les bas nylon sont un des exemple de cette manœuvre : ultra-résistants, les bas nylon commencent leur carrière au début des années 1940. Les ingénieurs sont priés de revoir leur copie pour fragiliser le produit.



LES MERVEILLES DE LA PHYSIQUE.....

Nous allons vous raconter une expérience de pensée faite par le grand Einstein lui-même.

Imaginez une personne, Anatole par exemple, placée au fond d'un avion. Il allume sa lampe torche et éclaire une cible placée à l'avant de l'avion, disons à 15 m précisément. Vous serez d'accord pour dire que la lumière a mis un certain temps, très faible certes, pour aller de la lampe torche jusqu'à la cible.

Imaginez ensuite un autre observateur, Boniface, placé sur terre. Boniface voit l'avion filer dans l'air à la vitesse de 800 km/h. Dans cette expérience de pensée, l'avion est en verre et donc transparent. Durant le petit laps de temps que met la lumière pour aller de la lampe torche à la cible, l'avion a avancé et, pour Boniface, la distance entre la torche et la cible a donc augmenté un peu. Pour chacun des deux, la lumière n'a pas parcouru la même distance.

Nous savons que la vitesse de la lumière est fixe même quand sa source est en mouvement comme l'ont démontré, en 1887 Albert Michelson et Edward Morley, par une expérience aussi magnifique qu'astucieuse. La conclusion c'est que le temps s'est écoulé plus lentement pour Anatole que pour Boniface. Quand vous êtes en mouvement, le temps s'écoule moins vite pour vous !

Cette propriété de notre monde a été maintes fois vérifiée. Pour les satellites GPS qui circulent à 14 000 km/h au-dessus nos têtes, le temps coule moins vite que pour nous. Le système GPS doit en permanence faire une correction pour que le positionnement qu'il nous donne soit précis, sans cela, il se tromperait de plusieurs kilomètres. Aussi, si vous voulez un jour avoir l'âge de vos petits-enfants, montez dans une fusée et parcourez l'espace à grande vitesse. Quand vous reviendrez, il se sera écoulé, par exemple deux ans pour vous, mais 40 ans pour vos petits-enfants.





LA RECETTE DE GILBERTE.....

LE GRATIN DE CONFIT DE CANARD

Pour réaliser ce plat convivial, qui convient pour 4 à 6 personnes, pratique car vous pouvez le réaliser la veille, il faut :

- une grosse boîte de confit de canard (généralement 4 cuisses)
- ¾ de litre de lait
- 1 kg de pommes de terre – coupées en lamelles très fines -
- quelques gousses d'ail écrasées – sel – poivre

Le gros travail consiste à "éplucher" vos cuisses de canard, enlever la peau et les os.

Dans un plat à four, étaler un peu de graisse de canard, de l'ail concassé et une couche de rondelles de pommes de terre. Répartir dessus une partie du canard, et recommencer l'opération pour bien mélanger la viande et les pommes de terre. Au fur et à mesure, ajouter de la graisse de canard (pas tout...).

Ajouter le lait avec sel et poivre. Terminer par les pommes de terre. Pas de fromage râpé.

Enfourner pour une bonne heure à 200° - vérifier la cuisson avec un couteau.

Vous pourrez réchauffer le lendemain.

A accompagner d'une salade frisée.



LES SAINTS DE GLACE.....

Les Saints de Glace sont une tradition populaire en France et dans d'autres pays européens, associée à la crainte des gelées tardives qui pourraient endommager les cultures. IL s'agit de jours susceptibles de devenir les jours les plus froids, notamment de nuit ou le matin, sont au nombre de huit :

- Saint Georges le 23 avril
- Saint Marc le 25 avril
- Saint Eutrope le 30 avril
- Sainte Croix le 3 mai

Ces quatre-là sont des saints geleurs, grêleurs, et brûleurs de bourgeons.

- Saint Jean le 6 mai, théoriquement, ferme la porte du froid.

La prudence reste de mise pour ces grands chevaliers :

- Saint Mamet le 11 mai
- Saint Pancrace le 12 mai
- Saint Gervais le 13 mai

qui sont aussi des Saints de grêle et gelées nocturnes.

Alors, attendez le 14 mai pour faire vos plantations !

Que dit la science ?

Malgré le réchauffement, des gelées tardives peuvent encore survenir après les Saints de Glace, comme en Champagne le 14 mai 2024. Ces événements restent localisés et moins fréquents, mais ils rappellent que la prudence est de mise pour les jardiniers.

Une étude de Météo France et Agro-ParisTech montre que planter trop tôt (avant les Saints de Glace) peut entraîner des pertes importantes en cas de gel tardif. Par exemple, en 2023, les jardiniers ayant planté leurs tomates avant le 10 mai ont subi 40 % de pertes dans le Centre-Val de Loire, contre 5 % pour ceux ayant attendu le 20 mai.

Les Saints de Glace ne sont plus un indicateur absolu, mais ils restent un repère utile pour les jardiniers. La science montre que leur pertinence diminue avec le changement climatique, mais des gelées tardives restent possibles.



AGENDA CULTUREL.....

Date	Heure	Type	Lieu	Événement	Description	Site
15/12 - 18/5	18h15 - 19h	Atelier	Crépy	Si on chantait entre nous ?	Atelier parents/enfants à partir de 6 ans. Un samedi sur deux, venez vivre un moment chaleureux et musical en famille avec l'atelier "Et si on chantait entre nous ?"	
6/12 - 23/5	10h30	Atelier	Crépy	Club ados	Un samedi par mois, viens partager tes coups de cœur en littérature, cinéma et musique !	
13/12 - 23/5	14h	Atelier	Crépy	Labo écriture	Un samedi par mois, un atelier pour apprendre à manier l'écrit à travers des textes, des chansons, des dessins et des portraits.	
3/04	17h30 - 20h30	Atelier	Crépy	Family Training	Un vendredi par mois, venez faire du sport en famille, proposé par la MJC centre social.	
3/04	16h30 - 20h30	Marché	Vaumoise	Marché au lycée de Vaumoise	Organisé par les élèves du Lycée Professionnel, cet événement est l'occasion idéale de célébrer le printemps en famille ou entre amis.	
4/04 - 19/12/26	10h - 13h	Marché	Pondron	Marché de producteurs locaux	Chaque premier samedi du mois Les Jardins de Pondron accueillent à la ferme des producteurs et artisans locaux pour un grand marché.	
11/04	9h-18h	Évènement	Feigneux	Jardins en Fanfare	5 balades de 9h à 12h, qui vous feront découvrir la commune. À partir de 14h, stands associatifs	
11/04	10h30 - 12h	Atelier	Le Plessis-Belleville	Initiation au tricot ou au crochet	Ateliers d'initiation au tricot ou au crochet, animés par Rachel de Bisoumaille.	
12/04	9h30 - 16h	Chantier nature	Rocquemont	Réouverture d'un coteau	Aidez le Conservatoire à réouvrir un secteur de pelouse via la coupe de rejets ligneux sur un coteau. Barbecue du midi offert.	
26/04	13h	Évènement sportif	Crépy	Triathlon du Valois	Plusieurs formats sont proposés, dont 2 courses jeunes.	
26/04	9h-12h 13h30 - 17h	Évènement	Crépy	Rallye Photo	À l'occasion des 23e Journées des espaces fortifiées, l'association la Sauvegarde de Crépy vous propose un rallye photo.	



AGENDA CULTUREL.....

Date	Heure	Type	Lieu	Évènement	Description	Site
2/05	20h30	Spectacle Danse	Crépy	La Question	1ère partie : Le corps poétique 2026	
3/05	7h30	Évènement sportif	Baron	A la recherche de Sylvie	Adéorun vous propose une matinée randonnée pédestre, cyclo, VTT et gravel.	
12/05	20h30	Théâtre	Crépy	Le procès de l'orthographe	Les mots doivent défendre leurs graphies devant les attaques d'une procureure impitoyable. C'est au public de juger.	
12/05	20h30	Concert	Vez	La vie en vrai	Quand l'héritage poétique et politique de la chanteuse Anne Sylvestre résonne chez deux artistes trentenaires	
17/05	10h-18h	Évènement	Emeville	véhicules et motos de collection	Après le succès de la 1ère édition, 2ème édition du rassemblement de vieilles voitures et motos !	
20/05	15h	Spectacle marionnettes	Vez	La fabrique	Un petit bijou de spectacle, qui encourage nos enfants à inventer l'avenir.	
29/05	20h15	Évènement	Nanteuil	Cluedo géant	Un mystère plane... Saurez-vous le résoudre ? Seul(e), en famille ou entre amis, venez nombreux participer à cette animation.	
29/05	20h30	Concert	Vez	Ferdinant	Un duo rock aux teintes électro-pop, pépite de la nouvelle scène française. Deux artistes à découvrir absolument !	
30/05	10h30	Conférence	Crépy	Béthisy : trois châteaux, vingt rois	Béthisy-Saint-Pierre abrite un patrimoine exceptionnel. Trois châteaux, des siècles d'histoire et une place unique dans le Valois.	
7/06	7h30	Randonnée	Trumilly	Randonnée Saint Rieul	Le Club Léo Lagrange de Trumilly Rocquemont et des environs organise la 11ème édition de sa Randonnée Saint Rieul	
7/06	9h-19h	Évènement	Nanteuil	American cars festival	Cette année, le festival se déroulera dans une ambiance musicale rockabilly. Pour passionnés, exposants et amateurs de belles mécaniques.	



LA MAIRIE

4, rue de Metz
60129 Glaignes
03.44.59.04.10

Permanences

Lundi de 09h30 à 11h00
Mercredi de 18h30 à 20h00
Vendredi de 14h00 à 16h00

Les numéros d'appel urgents suivants vous permettent de contacter vos élus en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

Maire : Marie-Paule TARDIVEAU • 06 32 14 88 68
1^{er} Adjoint : James MARTIN • 06 37 30 18 61
2^{ème} Adjoint : Françoise RAYSSIER • 06 83 21 98 97
3^{ème} Adjoint : Patrice MAIELLO • 06 45 00 87 84

Quelques numéros d'urgence :

Police, gendarmerie	: 17	Pompiers	: 18
Samu	: 15	Violence sur enfants	: 119
Saur (problème eau potable)	: 03 60 56 40 09	Sicae (problème électricité)	: 03 69 24 09 88
Saur (votre dossier)	: 03 60 56 40 01	Sicae (votre dossier)	: 03 44 926 926

D'OÙ VIENT L'EXPRESSION "REGAGNER SES PÉNATES" ?

Lorsqu'une personne décide de rentrer chez elle, on peut dire familièrement qu'elle va "regagner ses pénates".

L'origine de cette expression remonte à l'Antiquité. Chez les Romains, les "pénates" désignaient des divinités qui régnaient sur le foyer et protégeaient le garde-manger. Le terme dérive des mots latins "penus" et "penitus" qui désignaient respectivement la nourriture et l'intérieur de la maison. Une habitation romaine disposait généralement d'un autel dédié aux "pénates" du foyer, symbolisés sous la forme de statuettes ou de talismans, qui se transmettaient dans les familles, de père en fils. "Regagner ses pénates" voulait donc dire rentrer chez soi pour vénérer ces divinités afin de les remercier d'avoir veillé sur la maison.

La locution a perduré au fil des siècles, tout en perdant sa dimension religieuse.

Rappel des horaires des activités bruyantes autorisées

Lundi - vendredi	: 8 h 30 - 12 h	et	13 h 30 - 19 h 30	Dimanche / jour férié : 10 h - 12 h
Samedi	: 9 h - 12 h	et	13 h 30 - 19 h	

Pour améliorer sans cesse le contenu des prochains numéros de ce bulletin, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées et/ou articles, soit à l'attention des "Echos de Glaignes" à l'adresse de la mairie ou, mieux, sur notre adresse mail :

lesechosdeglaignes@orange.fr

L'équipe rédactionnelle des Échos de Glaignes : B. Gay, G. Jacques, MJ. Lahaye, P. Maiello, M. Meignen, R. Odent, F. Rayssier, C. Isaac, F. Kawass, les représentants des associations, les membres de l'équipe municipale.

Directrice de publication : Marie-Paule Tardiveau

Crédits photos : dons Mairie, associations, organismes cités, équipe municipale, Fabienne Kawass, Monica Wertheimer, Adobe Stock, . .